

Les Orientations internationales en matière de protection et promotion des Droits Humains par rapport au VIH/SIDA

Natalie Marini
Conseillère en Droits
de l'Homme et
Egalité de Genre
ONUSIDA /RDC



PLAN DE PRESENTATION

- RAPPORT ENTRE DROITS DE L'HOMME ET VIH
- APERCU DE LA LEGISLATION ET DROITS DE L'HOMME
- ACTIONS DES PALEMENTAIRES

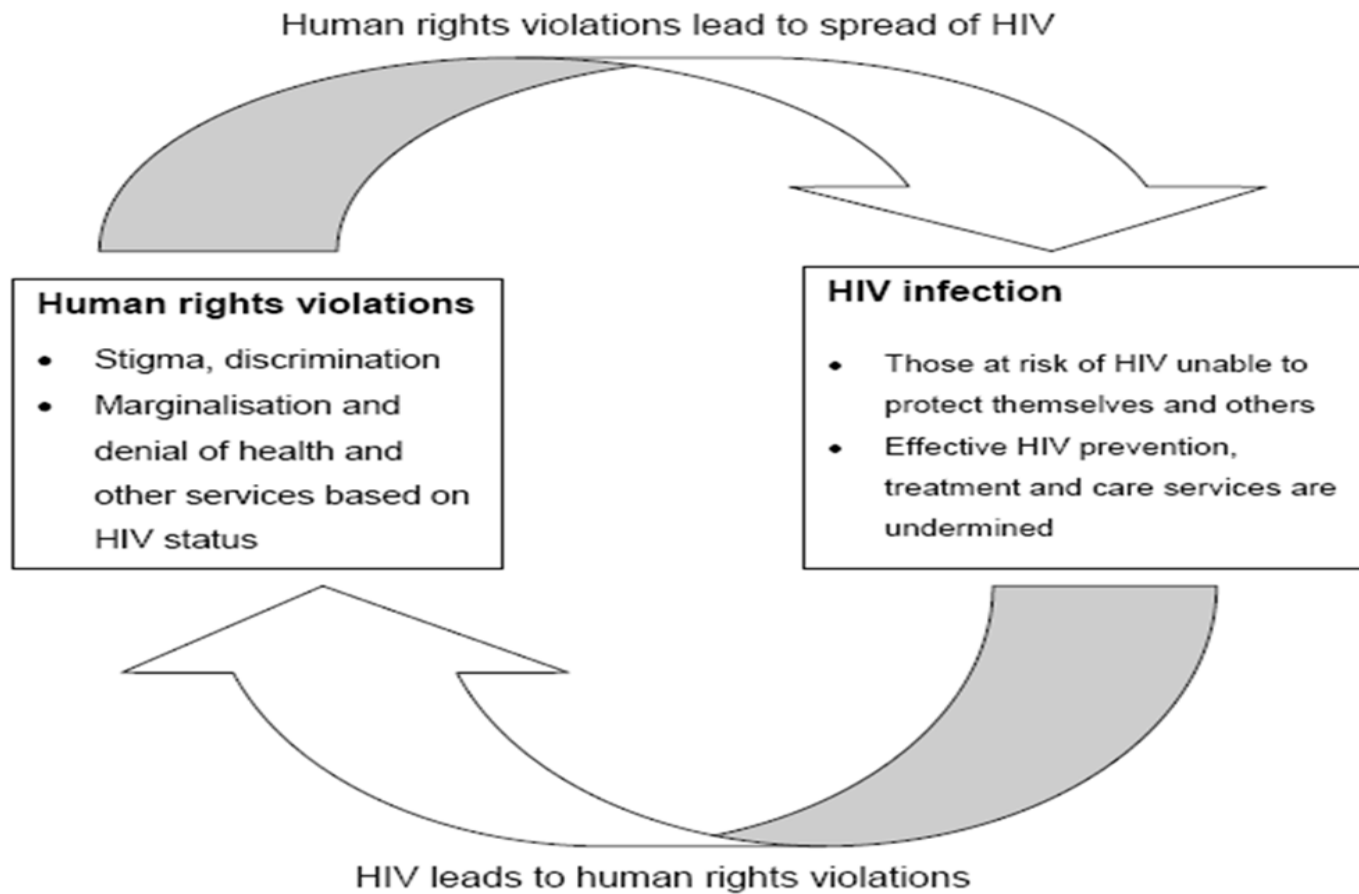
INTRODUCTION

1. Les Généralité sur les VIH/SIDA et les Droits Humains

Le respect du principe de non-discrimination et de non stigmatisation est au centre des droits de l'homme. Tous les instruments et normes internationaux y relatifs l'interdisent.

Les Droits de l'Homme et la santé publique ont un objectif commun de promouvoir et protéger les droits et le bien-être de tout individu en mettant un accent particulier sur les personnes victimes ou exposées à la discrimination, ou celles dont les droits fondamentaux sont lésés de quelques autres manières que ce soit (mental, moral ou physique).

2. Droits et Devoirs des parties, en matière des droits humains et VIH/SIDA



3. Principales formes de violations des Droits de l'Homme dont sont victimes les PVVIH

La violation flagrante du respect de la confidentialité, Le refus de traiter des personnes vivant avec le VIH, Le dépistage obligatoire sans aucune forme de consentement.

4. Normes des droits de l'homme et nature des obligations des Etats

La conférence mondiale de Vienne de juin 1993 sur les droits de l'homme a affirmé l'universalité des droits de l'homme et a confirmé que ces derniers étaient indissociables, interdépendants et intimement liés. s'il convient de ne pas perdre de vue l'importance des particularismes nationaux et régionaux, et la diversité historique , culturelle et religieuse, il est du devoir des Etats de respecter, promouvoir et de protéger les normes universelles relatives aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. Les grands principes des droits de l'homme essentiels pour que les actions des Etats contre le VIH/SIDA sont inscrits dans divers instruments internationaux existants

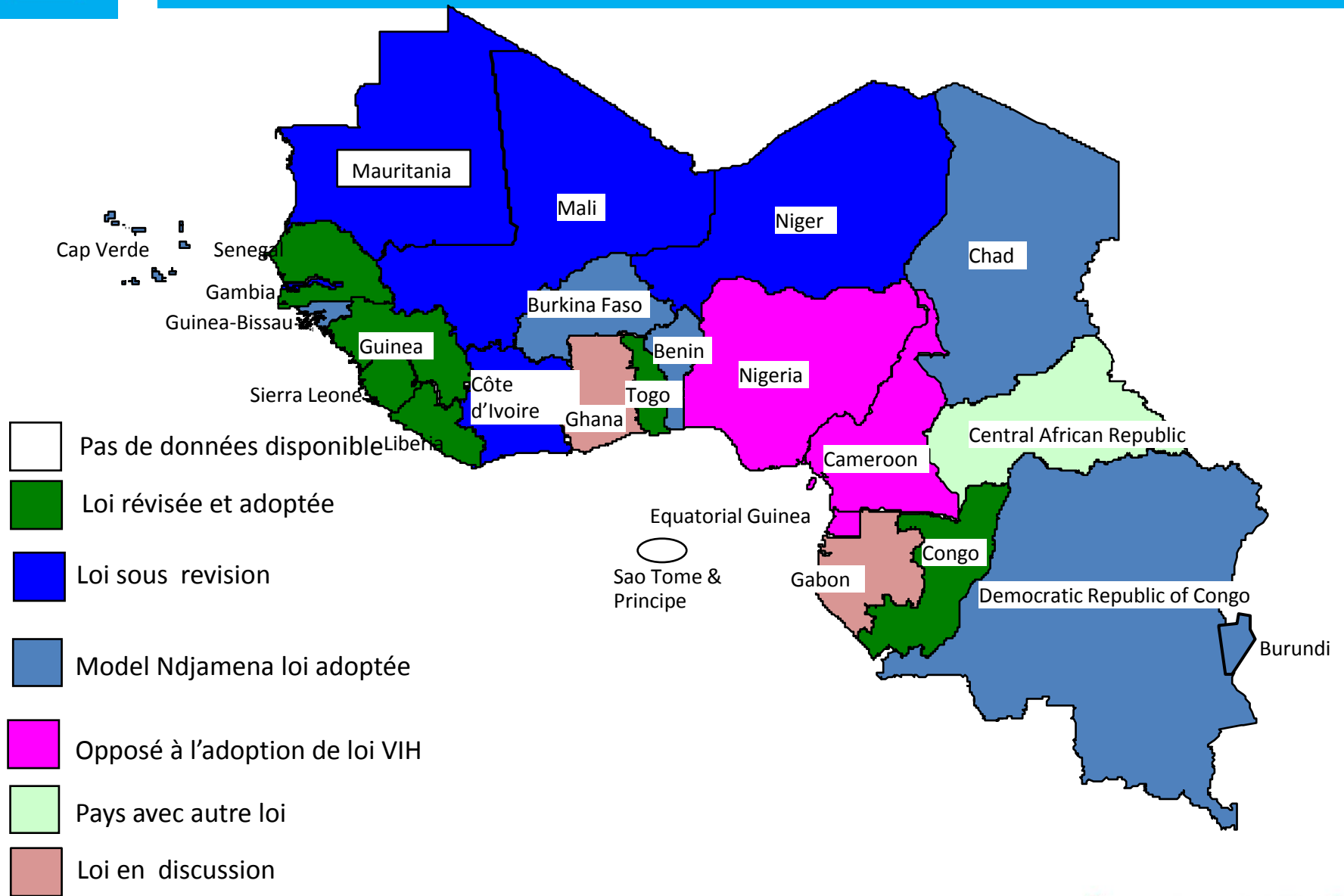
5. Quelques principes qui revêtent une importance particulière en cas de VIH/SIDA

Le Droit à l'autonomie, à la liberté et à la sécurité (d'où l'exigence d'obtenir le consentement éclairé des personnes pour procéder à un test de dépistage) ;
Le droit au travail, Le droit de se marier et fonder une famille, Le droit de participer à la vie publique et culturelle, L'accès au traitement, Le respect de la confidentialité, Le respect du secret médical.

**APERCU DE LA LEGISLATION VIH
ET DROITS HUMAINS EN
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE**



Plus de 50% des pays n'ont pas encore des lois protectrices



Getting to zero



Quelques contributions de l'ONUSIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre

- Le RST-WCA (EAR-AOC) couvre 25 pays avec une présence effective de l'ONUSIDA dans 22 pays.
- L'ONUSIDA et ses partenaires sont engagés dans certains pays : **Benin, Cap Vert, Congo, Gambie, Guinée, Mali, Niger, RDC, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.**
- D'autres pays n'ont pas encore de loi ou de projet de loi VIH même si le besoin pour de telles lois a été exprimé par diverses parties prenantes:(ex: **Ghana, Cameroun, Gabon, Nigéria**)
- **Constat général: La Dimension Genre & Droits Humains n'est pas suffisamment prise en compte dans la riposte au VIH ;**

Recommandations

Actions des Parlementaires

- Amélioration de l'environnement législatif et réglementaire de la lutte contre le VIH/SIDA
- Organisation d'une coalition parlementaire tenant compte de l'approche basée sur les droits de l'homme, autour des questions liées au VIH/SIDA et à la santé publique
- Adopter des Budgets nationaux des Etats pour une meilleure pérennisation de la prise en charge des ripostes nationales des Etats
- Plaidoyer pour prise en compte des aspects droits humains et égalité de genre de tous, y compris des groupes les plus vulnérables

Engagement des Parlementaires

- Des professions de foi; Des déclarations publiques; Des contrôles et visites dans les structures de santé et les centres de détention;
- Exercer un contrôle sur la question de la fourniture des ARV et lutter contre la corruption et les détournements de médicaments.

Aperçu sur les Politiques, stratégies et programme clés

- Procéder aux réformes législatives: révision ou adoption de lois conformes aux directives édictées par la communauté internationale.
- Auditions périodiques des autorités nationales chargées de la riposte au VIH ou de personnes infectées ou affectées (ministres, directeurs des comités nationaux de lutte contre le SIDA, PVVIH);
- Former les élus sur les questions des droits humains et de VIH veiller à la désignation des parlementaires champions, points focaux juristes pour le VIH/Droits humains.

- Re-legitimation des Droits de l'homme comme éléments fondamental pour une réponse effective au VIH/SIDA
- Nécessité de maintenir le dialogue social, politique et juridique avec divers acteurs nationaux (parlementaires, leaders religieux, executif...) sur les aspects controversés des droits de l'homme liés au VIH/SIDA
- Contribuer aux processus législatifs nationaux relatifs au VIH pour assurer une meilleur prise en compte des droits de l'homme et des besoins des groupes vulnérables
- Agir sur les 3 aspects légaux: réforme législative, accès à la justice et l'application protectrice des règles de droit
- Plaidoyer pour le financement et mise en oeuvre de programme nationaux sur le VIH et les droits de l'homme

Je vous remercie

